



## Note

A

L'Attention de Monsieur le Ministre

### Objet : Maroc-UE/ Coopération Transfrontalière Mid-Atlantique 2014-2020.

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que, dans le cadre du Programme Mid-Atlantique 2014-2020 de la Coopération Transfrontalière, le Comité Conjoint de Programmation a tenu sa deuxième réunion, à Lisbonne, le 25 septembre 2014. Ont pris part à cette session, présidée par la Direction Générale de fond Communautaire du Ministère des Affaires Public et des Administrations Publiques, constituant l'autorité de gestion espagnole, les représentants du Portugal (Agence de Développement et de Cohésion), du Maroc (MAEC, Ministères de l'Intérieur (MI) et de l'Economie et des Finances (MEF)), de la Commission européenne, du SEAE, ainsi que des experts européens. Ont également été présents des représentants des régions éligibles espagnoles (Andalousie et Iles Canaris) et portugaises (Algarve, Alentejo et Madeira).

A cette occasion, les participants ont abordé les points suivants inscrits à l'ordre du jour de cette réunion :

#### **Mise à Jour du Cadre Réglementaire et du Document de Programmation**

La partie européenne a procédé à la présentation du document de Programmation établi dans le cadre de l'Instrument Européen de Voisinage (IEV), pour la période 2014-2020. Ledit document définit les objectifs et liste la totalité des programmes de coopération transfrontaliers, dont le Programme Mid-Atlantique. Il prévoit également un montant total de 100 millions d'euros dont 50 millions seraient fournis par l'Espagne et le reste par l'UE, tout en considérant la possibilité d'y rajouter une réserve de 50 millions d'euros dans le cas de la non exploitation de ce montant par un autre programme, en l'occurrence eu égard à l'instabilité au niveau du voisinage Est. La revue à la baisse constatée du montant alloué initialement à cette coopération reviendrait, selon la partie espagnole, à la baisse du montant du Fond Européen de Développement Régional.

J'ai saisi cette occasion pour exprimer la préoccupation du Maroc quant au maintien de la formulation, déjà rejetée par le Maroc, au niveau de l'Annexe 3 définissant les zones éligibles incluant « des territoires sous juridiction ou administration marocaine ».

A ce sujet, la partie européenne a répliqué qu'il s'agit d'une solution intermédiaire agréée par les deux parties dans le cadre de la coopération transfrontalière pour la période 2007-2013. Aussi, la partie européenne a expliqué que le document de Programmation demeure un document interne bien qu'il soit public et qu'une telle formulation ne risque pas de figurer sur une convention de financement. Aussi, le SEAE s'est engagé à soutenir l'inclusion de la région de Oued Ed-Dahab Lagouira comme région adjacente, et ce auprès des Etats membres.

#### **Présentation des Résultats des Consultations**

Les experts européens ont parcouru les résultats des consultations régionales tenues au Maroc entre le 16 et le 19 septembre 2014, ayant enregistré pas moins d'une soixantaine de participants respectivement à Tanger, Casablanca et Agadir. Les consultations au niveau du Portugal et de l'Espagne n'ont pas encore été conduites.

### **Analyse Socio-économique et SWOT**

Une analyse SWOT ainsi qu'une analyse socio-économique sont prévues d'être conduites. Les résultats desdites analyses se rajouteront à ceux des consultations pour permettre de définir les objectifs thématiques prioritaires à retenir.

### **Mise en œuvre du Programme**

Plusieurs organes sont prévus d'être créés prochainement pour la mise en œuvre du Programme Mid-Atlantique, à savoir :

- Au niveau décisionnel : le Comité Mixte de suivi appuyé par le Comité de sélection des projets.
- Au niveau opérationnel : l'Autorité de Gestion appuyée par le Point de Contact de Contrôle, ainsi qu'un Secrétariat Technique Conjoint et une Autorité Nationale.
- Au niveau de l'Audit : l'Autorité d'audit sera appuyée par le groupe des auditeurs.

Par ailleurs, S'agissant des prochaines étapes :

- Une réunion est prévue à Rabat entre les Départements concernés (MAEC, MEF, Intérieur) et le Cabinet d'assistance Technique, afin de mettre en place le système de gestion et d'audit.
- La troisième réunion du Comité Conjoint de Programmation est prévue à Madrid, le 1<sup>er</sup> décembre 2014.

Très Haute Considération